Licence Psychologie

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2010, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02037198

HAL Id: hceres-02037198

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037198

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université de Nîmes

Demande n° S3110049752

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

Créée en 2002, la licence de Psychologie de Nîmes délivre un enseignement de type généraliste qui développe deux types de savoir-faire : un savoir-faire scientifique, comprenant une initiation à la recherche, et un savoir-faire pratique, permettant l'analyse de situations complexes, la communication et l'investigation. Le parcours, construit selon une acquisition progressive des connaissances, se développe d'abord en un tronc commun, puis, en troisième année, se divise en trois parcours : Psychologie clinique, Psychologie sociale, et Psychologie du développement. La formation est appuyée au long du cursus par des outils de professionnalisation, en anglais, informatique et méthodologie du travail universitaire ; ces enseignements, en augmentant les chances de réussite de l'étudiant, préparent aussi son entrée dans la vie active. Le diplôme, totalisant 1682 heures d'enseignement, prépare aux concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation ou de conseillers d'orientation psychologues, aux concours du secteur paramédical, et aux masters de Psychologie, de Sciences de l'éducation, de Sciences et techniques des activités physiques et sportives, de Sciences sociales ou de Gestion des ressources humaines.

Avis condensé

- Avis global :

Les membres de l'équipe pédagogique sont de qualité. Le programme est construit selon une progression classique qui, du stade de l'initiation en L1 à une approche conceptuelle plus exigeante en L2, enfin à des savoirs spécialisés en L3, porte l'étudiant à un niveau de compétence sans cesse accru, tout en assurant un constant dialogue entre les savoirs et les savoir-faire, le champ notionnel et le champ expérimental. Porté par le grand nombre d'intervenants psychologues, le projet pédagogique se veut ouvertement professionnalisant. Mais ignorant la spécificité du public de la première année, la maquette ne prévoit aucun schéma qui, tout en préparant l'étudiant à la discipline à laquelle il se destine, le conforterait dans ses acquis fondamentaux, et lui ménagerait des ouvertures sur d'autres disciplines, garantissant ainsi de possibles réorientations ultérieures. Tout aussi inquiétante est l'absence totale de tout dispositif qui viserait à parer à l'abandon en cours de première année. D'ailleurs, aucun chiffre n'est fourni sur cette question pourtant sensible. L'absence d'aide à l'orientation professionnelle pose la question de savoir comment s'effectue, à l'issue de la deuxième année, le choix d'un parcours. En fin de compte, ce dossier présente un projet pédagogique, en soi cohérent, mais qui, en négligeant le public susceptible d'en bénéficier, menace sa propre efficacité, tant académique que professionnelle.

- Points forts :
  - Equipe pédagogique.
  - Adéquation du contenu avec les objectifs.
  - Ouverture sur le monde professionnel.

- Points faibles :
  - Faible qualité du dossier.
  - Absence de spécificité de la 1ère année (fonctions d'intégration et d'ouverture).
  - Quasi inexistence de dispositif d'aide à la réussite.
  - Absence de procédure d'évaluation de la formation.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendra à l'avenir d'apporter une plus grande attention à la présentation du dossier qui, en l'état, est très insuffisante et lacunaire.

La spécificité de la première année devrait nettement apparaître, en ouvrant notamment tout ou partie d'une unité d'enseignement (UE) en S1 et en S2 à un enseignement d'une autre mention. Une place devrait être faite, dans le cadre de quelques UE de professionnalisation, à des ECUE (éléments constitutifs d'une UE) d'aide au projet professionnel, le stage de S6 advenant comme le couronnement d'un processus d'élaboration du projet de l'étudiant.

Le dispositif d'aide à la réussite peut prendre des formes variées : enseignant référent, tutorat étudiant, livret de suivi, remise à niveau, aide individualisée, dispositif « formation continue » d'aide à la reprise d'études, etc. Sans chercher à vouloir tout développer, il serait indispensable de se donner quelques objectifs clairs, en précisant les modalités de mise en œuvre, et de soumettre l'expérience à une évaluation.

L'évaluation des enseignements permet un dialogue entre les formateurs et le public en formation ; les ajustements qui en découlent rendent l'offre de formation adéquate à la spécificité d'un bassin. Aussi tient-elle dans un dossier en vue d'une évaluation par l'AERES une place de choix. Il en est de même des données de suivi d'insertion ou de poursuite d'études : difficiles à collecter, ces informations, lorsqu'elles sont exploitables, concourent à assurer la validité d'une formation.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

Aucune information n'est fournie quant à l'évaluation, ni quant à son impact sur le pilotage de la licence. De même, la valorisation du diplôme ne fait l'objet d'aucune initiative.

L'équipe pédagogique se compose de 40 membres : 7 de l'établissement, 11 d'universités voisines, et 22 professionnels, essentiellement des psychologues. Les sections concernées sont la 16e (14) et la 69e (4). Au sein de la 16e section, sont représentées à part égale la psychologie sociale, la psychologie cognitive, la psychologie clinique et la psychologie du développement. Un « coordonnateur » est mentionné, et des responsabilités d'UE sont attribuées aux membres de l'établissement.

2 • Projet pédagogique :

L'enseignement dispensé se veut à la fois théorique et pratique, conformément aux objectifs affichés. La construction d'une culture en psychologie et en neurosciences, tant historique que théorique, s'accompagne d'une formation à la méthodologie générale et aux outils statistiques. Lors de la semaine d'intégration, une présentation de l'Espace Numérique de Travail est assurée. On ignore cependant quelle utilisation est ensuite faite de ces outils dans l'enseignement. Un enseignement de langue étrangère, l'anglais, dans un volume horaire et selon une orientation pédagogique qui ne sont pas précisés, est régulièrement assuré du S1 au S6 au sein d'une UE dite « outils de professionnalisation ».

Un enseignement informatique apparaît dans la maquette sur les quatre premiers semestres, au sein de la même UE de professionnalisation, mais, là encore, sans précision quant au volume horaire et à l'option pédagogique. Il n'est pas indiqué si la préparation au C2i y trouve ou non sa place. La méthodologie universitaire apparaît dans les UE de professionnalisation au long des quatre premiers semestres, dans un volume horaire qui, à nouveau, reste inconnu. De caractère paradisciplinaire, puisqu'il est constamment appliqué à des objets disciplinaires, cet enseignement tend à développer des compétences en expression écrite et orale, mais aussi en pratique documentaire.

Le dossier est muet sur les choix d'évaluation, ce qui pose la question de la méthode qui a été adoptée dans l'élaboration de la maquette : comment peut-on définir des contenus d'enseignement, sans les référer à des objectifs d'apprentissage (exprimables en termes de compétences), et aux évaluations dont ils peuvent être l'objet ?

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

La procédure d'orientation active, pivot entre les lycées et l'université, et facteur de réussite dans l'intégration des primo-arrivants, est lettre morte. De même, de tous les dispositifs susceptibles d'aider un étudiant à réussir sa première année - mise à niveau, soutien ou constitution de groupes spécifiques - aucun n'est mentionné. La dimension d'ouverture, qui fait de cette première année une transition avec l'enseignement secondaire, et garantit la consolidation des acquis fondamentaux, est totalement absente. Quant au tutorat d'accompagnement, il en reste au stade de la théorie. La possibilité d'une réorientation au cours du L1 n'est pas évoquée, et celle de bénéficier d'un dispositif de passerelle fait l'objet d'un veto. Seule note positive : l'existence du S1 au S4 d'un élément de méthodologie universitaire au sein d'une UE de professionnalisation.

En L3 (S6) apparaît une spécialisation. Trois voies sont alors offertes : psychologie clinique, psychologie sociale, psychologie du développement. On s'interroge sur les conditions d'orientation des étudiants dans l'un ou l'autre de ces trois parcours, étant donné qu'il n'existe pas de dispositif d'aide à l'élaboration du projet professionnel.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La préparation à l'orientation est insuffisante : si l'articulation entre le diplôme et les masters est assurée, il n'en est pas de même du débouché sur les licences professionnelles. D'ailleurs, aucune UE n'est prévue dans les deux premières années pour préparer à ce type de formation. Tout aussi étonnante est l'absence totale d'encouragement à la mobilité, ou, sur un autre plan, de préparation aux métiers de l'enseignement. L'implication dans la formation de 22 professionnels, presque tous psychologues, exerçant dans différents contextes, garantit cependant l'ouverture sur le monde professionnel. Un stage (éq. 100h TD) est proposé en S6 (UE professionnalisation).

Le devenir des étudiants diplômés (emploi et poursuite d'études) a fait l'objet d'un suivi, restitué dans un tableau. Il est à regretter qu'aucune analyse ne cherche à exploiter ces données chiffrées. Rien n'est dit du devenir des étudiants sortants non diplômés. Surtout les chiffres fournis ne sont pas contextualisés : on n'a rien sur le nombre d'inscrits dans les différents niveaux, ni sur le pourcentage de réussite dans le passage d'un niveau à l'autre.